

3 – Déplacements, transport et réseaux : des déplacements et des réseaux optimisés en lien avec la structuration du territoire

Objectifs des politiques publiques

1 - OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER A L'HORIZON 2025-2030

- ❖ Avancer des propositions d'aménagement du réseau routier corrélées aux perspectives de développement du territoire, participant notamment à renforcer l'armature urbaine retenue.
- ❖ Mieux répondre aux déplacements des administrés en encourageant des modes partagés.

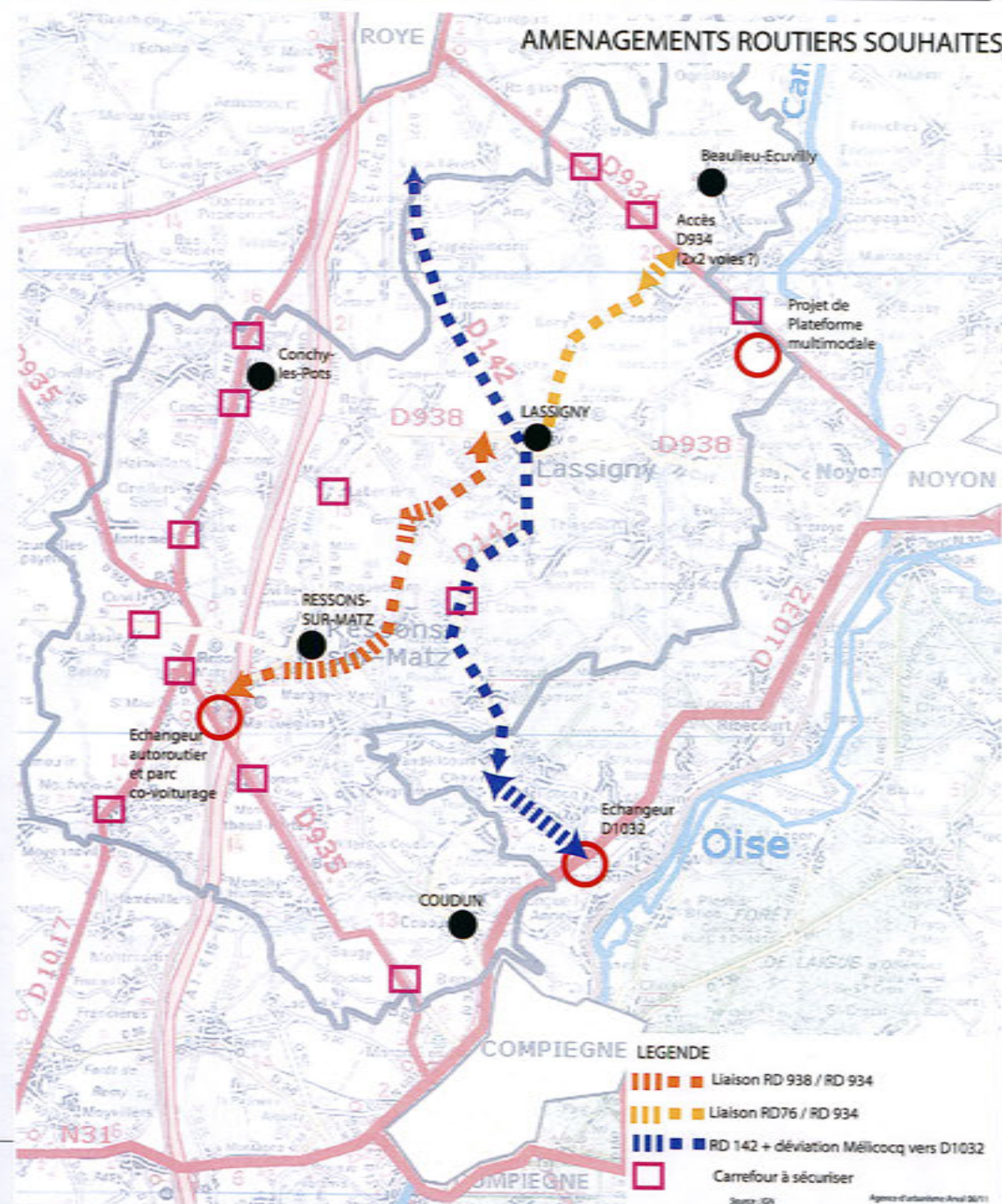
Principales orientations proposées

(voir document d'orientations générales)

1 - OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER A L'HORIZON 2025-2030

- ❖ **Améliorer depuis l'A1** (échangeur Ressons) **la continuité du réseau routier d'intérêt supra territorial, vers Lassigny**, en envisageant un contournement sud de Ressons jusqu'à la D15 (vers les communes de la vallée du Matz) et en recalibrant la D78 jusqu'à Lassigny.
- ❖ **Désenclaver la partie nord-est du territoire**, depuis Lassigny, à partir de la D76 recalibrée et sécurisée jusqu'à la D934 (échangeur à envisager si mise à 2x2 voies de la D934 en lien avec le projet canal Seine Nord Europe).
- ❖ **Soutenir par le SCOT, l'intérêt du contournement de Chevincourt et Mélicocq** (territoire CC2V) depuis la D142 pour rejoindre la D1032 à l'échangeur de Thourotte proposant ainsi un accès plus rapide vers Compiègne.
- ❖ **Lister au SCOT les carrefours à aménager** pour plus de sécurité routière dans la desserte des différentes communes du territoire.
- ❖ **Proposer la création d'un parc de co-voiturage** au niveau de l'échangeur autoroutier de Ressons.

3 – Déplacements, transport et réseaux : des déplacements et des réseaux optimisés en lien avec la structuration du territoire



3 – Déplacements, transport et réseaux : des déplacements et des réseaux optimisés en lien avec la structuration du territoire

Objectifs des politiques publiques

2 – AMELIORER LE TRANSPORT COLLECTIF ET DEVELOPPER DES MODES DE TRANSPORT PEU IMPACTANT SUR L'ENVIRONNEMENT

- ❖ Adapter l'offre de transport collectif sur le territoire pour mieux répondre à l'évolution des besoins au regard aussi de l'armature urbaine retenue.
- ❖ Encourager le report modal vers la marche et le vélo pour les déplacements de proximité.

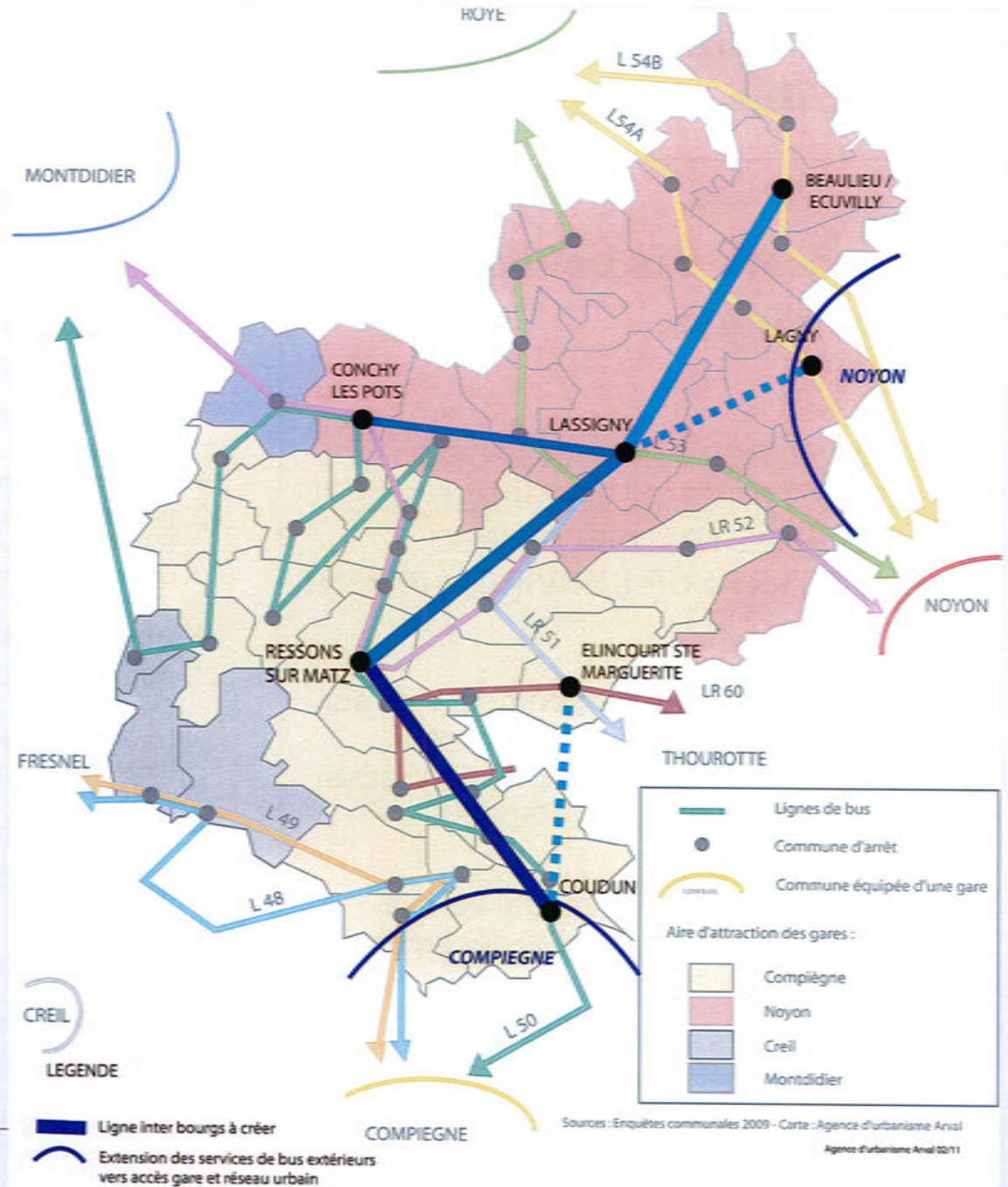
Principales orientations proposées

(voir document d'orientations générales)

2 - AMELIORER LE TRANSPORT COLLECTIF ET DEVELOPPER DES MODES DE TRANSPORT PEU IMPACTANT SUR L'ENVIRONNEMENT

- ❖ **Créer progressivement une ligne forte de desserte en autocar** (service régulier) du territoire depuis Coudun (au-delà vers Compiègne), vers Ressons, Lassigny et jusqu'à Beaulieu-les-Fontaines. Mettre en place une large communication sur les nouvelles conditions de transport collectif sur le territoire.
- ❖ **Envisager des prolongements** sur le périmètre du Pays des Sources **des lignes de transports de bus des territoires voisins** (celles de l'ARC jusque Coudun, celles de la CCPN jusque Lagny) et prévoir alors du rabattement depuis les différentes communes du territoire vers ces points de desserte (notamment pour les actifs et lycéens allant sur Compiègne ou Noyon).
- ❖ **Déployer un réseau local de voies douces** (piétons et cycles) au moins sur chacun des 3 pôles du territoire (Ressons, Lassigny, Coudun) et depuis les villages les jouxtant afin d'encourager le report modal pour les déplacements de proximité. Relier ce réseau aux circuits de promenade existants (participant ainsi à la qualité du cadre de vie).
- ❖ Prévoir des **actions d'accompagnement pour assurer la sécurité des déplacements piétons** (pédibus), notamment sur les trajets de proximité et quotidiens (école, collège, site sportif et de loisirs).

3 - Déplacements, transport et réseaux : des déplacements et des réseaux optimisés en lien avec la structuration du territoire



3 – Déplacements, transport et réseaux : des déplacements et des réseaux optimisés en lien avec la structuration du territoire

Objectifs des politiques publiques

3 – ACTIONS A MENER SUR LES RESEAUX TRAVERSANT ET/OU DESSERVANT LE TERRITOIRE

- ❖ Accompagner le développement des réseaux sur le territoire en tenant compte des projets d'aménagements envisagés sur le territoire et en visant une équité entre les habitants dans le niveau de desserte par les réseaux liées aux nouvelles technologies.

Principales orientations proposées

(voir document d'orientations générales)

3 - ACTIONS A MENER SUR LES RESEAUX TRAVERSANT ET/OU DESSERVANT LE TERRITOIRE

- ❖ **Agir auprès des instances concernées** et des exploitants pour garantir à chacune des communes du territoire un **même niveau de desserte par les réseaux de transmission d'informations et de communications** (internet haut débit, téléphonie mobile).
- ❖ **Veiller au déploiement des canalisations de transport d'énergie** de sorte à ce qu'elles ne viennent pas perturber les perspectives de développement futur du territoire et qu'elles n'aient qu'un **impact limité sur les paysages**.
- ❖ **Etudier avec les gestionnaires comment la desserte par les réseaux de gaz ou d'électricité pourrait mieux profiter aux communes traversées.**